

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mardi 14 novembre 2017 – 17h -19h

Personnes présentes :

DAHOUY Yves-Michel, *Adjoint de la ville de Besançon.*

BEN SAID Samir, *responsable périscolaire.*

BESSERO Caroline, *coordonnatrice REP+.*

ARNOUX Patrice, *DDEN.*

MOREIRA Mégane, ELIA Margaux, TOURNEUX Cerise, PATRON Odile, PALOMINO Véronique,, CLERC Jean-François, FOURGEAUD Gaëlle, GRISLIN Corinne, DAVIOT Sylvie, MAIROT Nathalie, LAUFFENBURGER Annie, ROSE , CLERC Florine, HARTMAN Cyril, DESGRANGES Alexis, SAILLARD Virginie, HAKKAR Samira, STRIBY Laurence, OBERSON Stéphane, GROS Manon, URBEN Astrid, GUILLAMIN Orianne, GIRAULT Isabelle, *enseignants.*

MORLAND Damienne, TOURNIER Lionel, *membres du RASED.*

PETITJEAN Corinne, DECAILLOZ Caroline, *AESH/AVS.*

EL GAROUAD Layla, ROMAN Véronique, GALMICHE Nadège, BELLE KAKPIATO Agnès, CRETIEN Peggy, HAKKAR Wafa, LAHOUEL Cherazed, Mme TOUIL, OUERGHI Abdelaziz, *représentants de parents élus.*

Personnes excusées :

Luc GROSJEAN (IEN), Nathalie AMIOT, Romain CHAMPION, CURIONI Laurence

Secrétaire de séance :

ROSE Adeline

BILAN RENTRÉE 2017 :

Ouverture de 4 classes. Prévisionnel de 358 élèves.

- 21 classes, 335 élèves à la rentrée. Aujourd'hui, 327 élèves.
- 7 classes de CP à moins de 12 élèves par classe, 2 classes de CE1, 1 classe de CE1-CE2, 3 classes de CE2, 4 classes de CM1, 2 classes de CM2, 2 classes de CE1-CM2
- équipe pédagogique composée de : 1 directrice, 25 enseignants, 2 maîtres +(1 à 75 % et 1 à 25%), 3 membres du Rased (maître E, maître G, psychologue scolaire), 3 AVS (auxiliaire de vie scolaire), 2 EVS (emploi vie scolaire), 1 service civique (emploi du temps variable).
- En raison des décisions ministérielles, les EVS sont supprimés des écoles. Isabelle est partie hier, Stéphanie quittera l'école avant la fin du mois. Isabelle gère principalement la bibliothèque et Stéphanie est au bureau. Le fonctionnement de toute l'école sera impacté par ces changements.

FINANCES :

Le crédit d'investissement octroyé par la mairie a permis d'investir dans 4 massicots (1 par étage) et un fauteuil pour le coin infirmerie.

Coopérative scolaire : elle est fixée à 10€ par enfant.

Packs de fournitures : l'école a acheté en grande quantité les petites fournitures scolaires et a proposé des packs aux familles au prix de 15€ pour les CP et 20€ pour les autres niveaux.

Les comptes de l'école sont en déficit. La commande des fournitures des packs s'est basée sur les prévisions d'effectifs. Le nombre a beaucoup diminué entre la prévision et l' effectif réel. Seulement pour les packs, il y a plus de 1000€ de déficit.

Le déficit de la coopérative est essentiellement expliqué par les sorties. La subvention de la mairie est de 23€/classe/trimestre alors qu'un car pour se déplacer dans la ville coûte 88€.

Une réunion sera organisée prochainement pour mettre des actions en place pour récolter de l'argent.

PERISCOLAIRE

Samir Ben Said assure la fonction de relation entre parents – enseignants et animateurs.

Mise en place d'un projet pédagogique, chaque personne qui souhaite le consulter peut le demander au responsable périscolaire.

Matin : 7h30 – 8h10, jeux calmes, environ 20 élèves dont 5/6 élèves de maternelle.

Midi : organisation avec un double service de restauration. 11h45-13h30 : brossage de dents, découverte des aliments (au minimum : goûter), espaces de jeux (pas de planning d'activités). Environ 82 élèves pour 6 animateurs.

Après-midi : 15h45-18h, environ 64 élèves pour l'aide aux devoirs, 33 pour l'accompagnement éducatif. Temps de goûter, temps de devoirs, temps des activités. L'accompagnement éducatif peut s'effectuer au CAEM et à la bibliothèque Mandela.

Mercredi : garderie, pas d'activités de 11h30 à 12h30. Pas de repas.

Question sur la grève : dans la plupart des cas, les personnes concernées sont prévenues 2 jours à l'avance. La grève est un droit.

Inscription au périscolaire dans le cadre des enfants recommandés : partenariat avec les écoles, les élèves sont inscrits à la demande de l'enseignant via le directeur s'il n'y a pas d'antécédents d'impayés à la ville.

Participation à la vie de l'école : cross, périlympiades, fête de l'école.

Partage du matériel entre l'école et le périscolaire : le périscolaire souhaite investir dans des paniers de basket mobiles.

RYTHMES SCOLAIRES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE :

Si les rythmes scolaires doivent changer, il faut que l'école et la ville fassent une demande conjointe à l'inspecteur d'académie qui donne son accord ensuite.

Une consultation citoyenne va se dérouler le 10 décembre. Elle est organisée par la ville de Besançon. Tout habitant de Besançon pourra s'exprimer via les urnes. Chaque habitant est invité à voter dans son bureau de vote habituel. Pour les personnes qui ne sont pas sur la liste électorale, le bureau de vote sera à la mairie.

Les résultats seront donnés à la suite des élections.

- Des questions diverses sont débattues avant de passer au vote :

- quel impact sur les élèves ?

Le DDEN donne sa position. Il explique que les modifications se font sans prendre en compte le rythme de l'enfant, son intérêt et que les changements interviennent sans évaluation préalable.

- qu'en pensent les enseignants ?

Les points de vue divergent :

L. Striby est favorable à 4 jours. Les enfants manquent de repos à 4 jours et demi. (mercredi)

C. Tourneux est favorable à 4 jours et demi. Le jeudi était difficile mais il est en train de se poser. Le mercredi matin est un moment très calme. Il n'y a pas de rupture de rythme. L'après-midi qui se termine à 16h30 était plus difficile.

C. Jouffroy est favorable à 4 jours et demi (mercredi) alors qu'elle était contre lorsque la réforme est passée. Constat : vrai bénéfice, les journées sont moins denses. La matinée en plus est bénéfique.

N. Mairot : favorable à 4 jours et demi (mercredi). Le travail du matin est beaucoup plus efficace. Le retour des 4 jours allongerait les après-midi et les récréations seraient une perte de temps. La mobilisation des élèves est difficile après la récréation l'après-midi.

S. Oberson : Les changements sont difficiles pour l'organisation familiale. Les horaires sont compliqués pour la maternelle. Les 4 jours et demi sont très durs pour les petits.

- quels seront les horaires ?

Pas de réponse à l'heure actuelle.

- le périscolaire sera-t-il toujours en place ?

La ville de Besançon a beaucoup investi de moyens pour augmenter la qualité et le nombre de places de l'accueil. Le but est d'améliorer et de pérenniser ce service. Si le choix se porte sur 4 jours, il n'y aura pas d'accueil périscolaire le mercredi.

- Vote à main levée :

4 jours : 14 personnes

4 jours et demi avec mercredi matin : 18 personnes

4 jours et demi avec samedi matin : 4 personnes

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Tourneux : La mairie ne pourrait-elle pas garantir la gratuité des déplacements des classes à travers la ville ?

Réponse de M. Dahoui : une discussion a eu lieu avec la CAGB. Les difficultés et les particularités de l'école sont bien prises en compte. Réflexion en cours pour une nouvelle négociation.

Mme Grislin : Serait-il possible de laisser plus de liberté aux enseignants pour installer des logiciels ou des applications numériques ? (ex : police de caractère, installation des manuels numériques, mise en veille toutes les 5 minutes)

Réponse de M. Dahoui :

Les difficultés sont prises en compte. Pas de réponse individuelle à apporter à ce jour. Il conseille de se diriger vers les contacts qui gèrent la maintenance.

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le taux de participation aux élections a augmenté par rapport à l'année dernière. Il est cependant toujours difficile d'avoir des candidats.

1 liste, 22 candidats, 439 inscrits, 91 votants, taux de participation : 20,73 %.

Les élus sont :

CRETIEN Peggy, ROMAN Véronique, OUERGHI Abdelaziz, TOUIL Amina, HAKKAR Djahida, QERIMI Safeti, TURINAY Laura, GALMICHE Nadège, DIBRANI Fatmic, TRAXEL Pauline, LAHOUEL Chahrazed, BELLE KAKPIATO Agnès, BENALLA Alexia, CARREZ Anne-Laure, MITROVIC Sacha, HAKKAR Mélanie, HAKKAR Ouafa , EL GAROUAD Layla, DARDOUR Aida, BELJULJI Sabrije, BELJULJI Muhadin, VALVERDE Ludivine.

REGLEMENT INTERIEUR

Celui-ci est approuvé et voté. Aucun changement par rapport au dernier conseil d'école (juin 2016).

Voir ci-joint.

En cas d'absence ou de retard, l'école doit être prévenue par téléphone ou par un mot dans le cahier.

Rappel sur les absences : les départs anticipés et les retards tardifs au moment des vacances d'été vont être sanctionnés. L'école est obligatoire du jour de la rentrée jusqu'au dernier jour de l'année scolaire.

Rappel sur les tenues vestimentaires : les capuches sont autorisées en cas de pluie. Attention à la nouvelle mode qui consiste à se cacher entièrement le visage. Les objets non autorisés sont à récupérer par les parents au bureau de la directrice (ex : téléphone portable, objet dangereux...).

PPMS-SECURITE

L'alerte aux familles a été présentée et approuvée.

Les consignes de sécurité présentes à l'école ont été présentées.

Bilan des exercices incendie et PPMS : quelques points à retravailler en équipe, mais globalement, ces exercices sont très positifs.

Exercice académique le 11 décembre, le matin.

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS

6 élèves en situation de handicap dont 3 avec aide humaine. Les maîtres + travaillent avec le cycle 2. Les élèves présentant des difficultés sont pris en charge par le Rased. Les élèves de CP n'ont aucune aide en ce début d'année, en raison des effectifs réduits.

3 élèves arrivés en cours d'année ont changé de niveau (inférieur) en accord avec l'IEN et les parents.

ACTIONS PEDAGOGIQUES sur temps scolaire

- Toute l'école travaille sur un projet autour du climat scolaire. Un logo de l'école est en cours de création. L'élection du logo de l'école aura lieu le 15 décembre. Le règlement de l'école est retravaillé pour que chacun puisse se l'approprier.

- Les CP ont un fonctionnement particulier avec les effectifs réduits : parfois, 2 classes se regroupent (ex : sport, musique...).

- Les élèves de CM2 de Planoise vont être formés aux premiers secours.

- Le conseil d'élèves et le conseil de parents vont être remis en place prochainement pour impliquer davantage les élèves et les parents dans la vie de l'école.

- Mme Jouffroy, enseignante de CE1-CM2, tient à jour le blog de l'école. Voici l'adresse : <http://elem-ile-de-france-besancon.ac-besancon.fr>

Certains articles sécurisés nécessitent un mot de passe.

- Toutes les classes de l'école ont participé au cross de l'école.

- Les classes de CE1, CE2 et CM1 vont à la piscine dans le cadre des enseignements obligatoires.

- Des classes de CP, CE2, CM1 et CM2 participent à un cycle patinoire.

- Des classes bénéficient d'intervenants sportifs pour le rugby, l'acrogym, la lutte, le tennis de table et l'athlétisme.

- La ville propose des parcours culturels, 14 classes sont inscrites pour participer. Les thèmes sont divers (spectacle vivant, arts visuels, patrimoine et histoire, société citoyenneté...)

- Une intervenante de musique intervient le lundi pour des classes de CP et CE1.
- La classe de CE1-CE2 participe au projet « livre élu »
- Les classes de CE2 participent au projet « école et cinéma ».
- 14 classes participent au projet Arts REP+.
- Les classes de CM2 bénéficient d'une intervention
- 2 classes de CP vont bénéficier d'une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire.

ACTIONS PEDAGOGIQUES hors temps scolaire

- Activités pédagogiques complémentaires : ces temps concernent quelques élèves et les créneaux ont été fixés entre 11h45 et 12h15.
- Un enseignement de la langue et de la culture d'origine est proposé à l'école pour le Maroc et l'Algérie. Respectivement le mercredi de 13h à 15h et le jeudi de 15h45 à 17h45. L'enseignement du turc a lieu à l'école Fourier le lundi de 16h à 18h.
- Un accompagnement éducatif est proposé par Mme Palomino pour ses élèves de CM1 le lundi, jeudi et vendredi. Mme Curioni prend des élèves de CM2 le lundi, Mme Saillard le lundi et jeudi, Mme Forterre prend des CE2 le lundi et jeudi.

LIVRET SCOLAIRE NUMERIQUE

L'an dernier, un livret scolaire numérique a été mis en place. Il sera unique du CP à la 3ème. On y trouvera des bilans périodiques et des bilans de fin de cycle. C'est un livret qui est totalement adapté aux nouveaux programmes. Il est uniforme sur tout le territoire. Il permettra les relais inter-degrés. Les parents devraient avoir accès prochainement à ces livrets de façon numérique.

PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE :

Mardi 6 mars 2018 17h-19h
Mardi 19 juin 2018 17h-19h

La directrice, Sophie Baudrey